

Mairie de TREFFORT-CUISIAT (01370)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juin 2015

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de MME WIEL Monique, Maire

Membres présents : B. BARDET, M. CANTIN, L. CARON, F. CHABERT, JM CURNILLON, J. GAUGE, D. GOUDARD, O. JOLY, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, M. PUDDU, G. RAMAKERS, P. ROBIN, E. STUTZ, K. SUTTER, M. WIEL

Commission consultative : B. AUDRY, C. BAZIN, G. LACROIX, G. REMILLIEUX

Excusés : P. PARE, S. TISSOT

Absent :

Secrétaire de séance : K. SUTTER

Convocation et affichage : 29 mai 2015

Approbation du dernier compte rendu

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

DEMISSION d'Emilie PUTIN

Mme le maire informe de la démission de Mme Emilie PUTIN et donne lecture de son courrier. Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste. Jacques Gauge, suivant de la liste a donné son accord et rejoint par conséquent l'équipe municipale. Mme le Maire lui souhaite la bienvenue.

Mme le maire a souhaité rencontrer Mme PUTIN pour comprendre les raisons de sa démission. Cette décision est irrévocable et a été murement réfléchi.

Certains conseillers soulignent qu'il s'agit de la 2^{ème} démission en très peu de temps et qu'il serait important de s'interroger sur la manière dont la municipalité travaille. Certes, la parole est libre lors des séances de conseil municipal mais toutes les données ne sont pas communiquées, ce qui nuit à une bonne réflexion. Malgré plusieurs remarques, depuis le début de mandat, les projections à long terme ne font l'objet d'aucun débat.

Mme le maire rappelle que chaque conseiller reçoit les compte-rendus des réunions d'adjoints hebdomadaires, qu'un point global a été fait avant le vote du budget, la feuille de route établie en début de mandat a été présentée et les avancées des différents points ont été commentés. Dorénavant avant chaque conseil, les élus recevront une note préparatoire exposant les points qui seront débattus. Elle est très attachée à la transparence et la communication et pense faire le maximum. Si certains n'arrivent pas à s'inscrire dans ces projets, elle le regrette fortement, d'autant qu'un travail de groupe a été réalisé en juillet dernier afin que chacun puisse prendre possession du projet proposé pour la commune, et le faire évoluer.

Il convient de remplacer Mme PUTIN en tant que déléguée suppléante au Syndicat du Sevron Solnan et au Syndicat Ain Suran Revermont. Un autre élu devra également être nommé pour la remplacer au sein du CCAS de Cuisiat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme Mme Laetitia CARON en tant que suppléante aux 2 syndicats et M. Jean-Luc LEBOEUF en tant que membre du CCAS de CUISIAT.

20 H 55 : arrivée de Mme E. STUTZ

Temps Activités Périscolaires et rentrée scolaire

Mme le maire rappelle au conseil que l'organisation des TAP par la commune représente une dépense annuelle d'environ 100 000 €. Actuellement, l'Etat verse 50 € par enfant scolarisé, soit un peu plus de 15 000 €. Le reste à charge de la commune est conséquent. Des réflexions ont été menées pour en réduire les coûts. La commission avait proposé de répartir les heures de TAP en 2 séances au lieu de 3, ce qui aurait limité la charge financière et permis d'avoir davantage de temps pour les activités nécessitant des déplacements. Cependant, le conseil d'école s'est opposé à cette proposition qui obligerait à avoir des horaires différents selon les jours et risquerait d'engendrer un afflux d'enfants à la Treffortine (qui pour l'instant ne dispose pas de locaux adéquats pour accueillir plus d'enfants). Le Conseil Départemental a également refusé de faire passer les cars avant les TAP. La municipalité propose donc de reconduire les TAP selon le même rythme, le nombre d'enfants par groupe sera légèrement augmenté afin de diminuer le nombre d'intervenants. La commission se donne un an pour trouver une solution qui puisse convenir à la majorité et réduire significativement les coûts. Les délais pour cette année étaient trop courts pour mettre en place une organisation satisfaisante.

Certains conseillers alertent : cette organisation ne peut être pérennisée à ce niveau de dépenses pendant des années. Il faut faire remonter l'information à l'Etat par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France.

Soumises à de fortes contraintes budgétaires, les communes ayant des enfants scolarisés sur Treffort-Cuisiat ne peuvent pas payer au-delà de la somme de 80 € par enfant participant aux TAP. Pour l'année écoulée, il leur sera donc demandé 80 € par enfant (49 enfants sont concernés). Accord du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (4 contre) décide également d'instaurer une participation annuelle des parents comme suit : 35 € pour une séance par semaine, 50 € pour 2 séances et 60 € pour 3 (1 contre, 3 abstentions).

Apprentis

Compte-tenu des problèmes d'absentéisme récurrents et de manque de motivation, d'un commun accord avec les parents, les jeunes et le lycée des Sardières, il a été décidé de mettre fin aux 2 contrats d'apprentissage au 31 mai. Un des apprentis arrête complètement sa formation et l'autre souhaite trouver un autre maître d'apprentissage. Face à cet échec, l'équipe technique ne souhaite pas reprendre d'apprentis dans l'immédiat.

Pour pallier à la surcharge de travail de l'été, le conseil municipal décide de créer un poste saisonnier d'adjoint technique à temps plein pour les mois de juillet et août.

Vente atelier relais

La société Piroux propose d'acquérir l'atelier relais qu'elle loue à la commune depuis 2006. Le service des domaines s'est rendu sur place et a estimé ce local à 32 300 €
Considérant que des travaux de rénovation sont nécessaires (isolation, traitement de l'amiante, etc...) et les servitudes grevant le terrain, le conseil accepte de céder cet atelier relais au prix de 30 000 €.

Panneaux d'information lumineux

Ce sujet avait été évoqué lors d'un précédent conseil. La communication avec l'ensemble de la population est un point important. Plusieurs communes des alentours ont fait l'acquisition de panneaux lumineux. La question se pose pour Treffort-Cuisiat.
Des conseillers sont très réfractaires vis-à-vis de ce genre d'équipement. D'après eux, il s'agit d'une pollution visuelle. Ces panneaux s'intègrent dans un environnement urbain mais ne sont pas adaptés aux villages ruraux. Le conseil demande à la commission d'explorer d'autres pistes : faciliter l'accès à internet par la formation et la mise à disposition d'ordinateur, création d'une « newsletter » diffusée régulièrement, création d'un espace communication au sein de la nouvelle mairie... La commission communication est chargée de continuer la réflexion.

Réunion publique 24 juin – 20 h 30

Mme le maire propose d'organiser une réunion publique le 24 juin à 20 h 30. Elle considère qu'il est important de rendre compte régulièrement à la population.
Le conseil souhaite que le sujet phare de cette réunion soit la réhabilitation de la mairie. D'autres points pourront être abordés dans une seconde partie.

Demande de subventions conseil départemental et dotations d'équipements des territoires ruraux

Le département de l'Ain contribue au financement des projets des collectivités à travers un appel à projets pour les investissements communaux. Les fiches d'intention doivent être envoyées avant le 15 juin. L'ensemble des projets déposés par les communes au titre de la programmation 2016 sera examinée dans le cadre de 7 conférences territoriales, réunissant l'ensemble des élus du territoire, à l'automne 2015.

Pour 2016, il est proposé de demander un financement au Conseil Départemental pour les dossiers suivants :

- Voie douce (dépenses prévisionnelles à affiner)
- Remplacement chaudière fuel du Réseau de Chaleur (dépenses prévisionnelles : 25.000 € HT)
- Toiture restaurant Grange du Pin (dépenses prévisionnelles : 90.000 €HT)
- Parc informatique de l'école (dépenses prévisionnelles : 12.000 €HT)
- Construction d'un atelier relais (dépenses prévisionnelles : 250.000 €HT)
- Travaux accessibilité bâtiments communaux (dépenses prévisionnelles : 250.000 €HT)

De même, certains dossiers sont susceptibles de bénéficier également de la dotation d'équipement des territoires ruraux et il convient de la solliciter :

- Voie douce (de 20 à 35 % des travaux avec un plafond de subvention de 30 000 €)

- travaux accessibilité bâtiments communaux (de 20 à 35 % des travaux)
Le conseil donne son accord pour déposer les demandes de subvention.

Aménagement du centre de Cuisiat

Mme le maire rappelle au conseil qu'il avait été décidé de dynamiser le centre de Cuisiat en y installant notamment un lieu de convivialité couplé à un commerce. Actuellement 2 propriétaires sont susceptibles de vendre leur propriété et cette opportunité permettrait de pouvoir disposer de plus de 4 500 m² pour y créer un nouveau quartier (avec le soutien d'un bailleur social) et de re-densifier ainsi l'habitat. Les services des domaines ont été consultés et ont fait part de leur estimation. Le conseil municipal autorise Mme le maire à poursuivre les négociations pour l'acquisition de ces propriétés.

Points sur les travaux en cours

Foyer des Mousserons et RAM : lancement de la consultation des entreprises, la publicité a été lancée le 29 mai 2015, les entreprises devront rendre leur offre avant le 29 juin 2015 à 12h00.

Travaux camping : les plans des sanitaires ont été transmis aux conseillers, les travaux débiteront cet automne.

Restaurant de la grange du pin : un maître d'œuvre a été sollicité pour la réfection de la toiture pour un montant de 6 840 € TTC

Décisions budgétaires modificatives

Suite à la réception des budgets, la trésorerie nous informe qu'elle n'a pas pu prendre en charge les budgets atelier relais et développement commercial. En effet, par mesure de simplification, les opérations de cession aux comptes 675/192/775 et 776 (vente atelier relai et boucherie) ne doivent plus faire l'objet d'inscriptions budgétaires. La trésorerie demande donc la suppression de ces lignes et le rééquilibrage des budgets. Le conseil municipal vote les décisions budgétaires modificatives telles que présentées.

Tarif camping

Le nouveau régisseur du camping a remis à niveau tout l'équipement des chalets. Il convient de déterminer un tarif pour pouvoir facturer en cas d'état des lieux non satisfaisant. Après en avoir délibéré, le conseil accepte la facturation de l'équipement et du ménage tel que présenté.

Tour des commissions

Tourisme :

L'aire de camping-car est en cours d'aménagement. Les services techniques ont pratiquement terminé le tour du lac. Du fait de la fermeture du camping de St Etienne du Bois, on a remarqué plus de passages. Le taux de remplissage des chalets est satisfaisant pour cet été hormis pour la 1^{ère} semaine de juillet

Economie :

Réunion programmée pour le 23/06

Voirie :

Les services techniques ont assaini le chemin de Lucinges, il reste 2 poteaux téléphone à déplacer.

Accessibilité :

Un état des lieux a été fait. Un échéancier de travaux doit être établi. Pour les commerces, il s'avère que conformément aux baux, les travaux de mise en accessibilité sont à la charge du locataire. La commission de sécurité a visité la salle des fêtes et l'école (bâtiments soumis à visite périodique tous les 3 ans) et a émis un avis favorable.

Scolaire :

Rencontre des intervenants TAP et copil du PEDT mercredi prochain
La convention avec la Treffortine a été finalisée
La commission étudie le remplacement du parc informatique de l'école

Seniors :

La commission travaille sur le livret d'accueil. La CARSAT visitera les locaux du foyer le 29/06 pour étudier notre demande de subvention. Des travaux ont eu lieu dans les logements. 2 locataires sont décédés récemment.

CCAS :

Réunion prévue le 1^{er} juillet (repas des anciens, conseil municipal enfants, aide aux loisirs)

Environnement :

La commission travaille sur la voie douce

Communication :

La mise en page du bulletin est en cours, distribution prévue début juillet.

Forêt :

Réunion prévue avec le Conseil Départemental le 12/06 pour la réorganisation foncière

Sport :

Les terrains de tennis se dégradent, il est impératif d'entreprendre des travaux de rénovation. Pour les terrains de foot, l'entretien courant a été acté sur le désherbage, le décompactage et sur la fumure. Il est également prévu de refaire une partie de l'éclairage de l'ancien terrain et de remplacer les filets des pare ballons. Cette action serait susceptible d'être subventionnée par la FFF.

Le planning d'occupation des 3 salles de sports est en cours d'établissement

Associations :

Le forum aura lieu à la salle des sports le 12/09.

Culture :

La commission travaille à la mise en réseau des différentes associations, l'objectif étant de ne pas multiplier mais de mutualiser les moyens.

Un concours vidéo va être lancé sur la commune, le but étant de produire un film de quelques minutes sur les savoir-faire du territoire. La population pourra emprunter une unité de tournage, moyennement une caution de 300 € et la production d'une attestation d'assurance.

Une formation sera dispensée aux utilisateurs.

27/06 : musicollines

Horaires de la médiathèque : Du 8 juillet au 1^{er} août inclus, les horaires d'été sont les suivants : mercredi : 10h-12h00 et 14h-18h00 / fermeture le jeudi / vendredi : 9h30 - 11h00 et 15h30-18h00 / samedi 10h-12h et 14h-17h00 ensuite la médiathèque sera fermée du 5 au 22/08 inclus. Reprise des horaires normaux à compter du 26 août.

Aménagement des villages

Jeux St Michel, une rencontre est prévue avec les riverains.

Questions diverses :

Contraint de libérer la voie publique, M. TRICHARD a déposé un permis de construire pour la reconstruction de sa maison.

Rapprochement avec Pressiat : afin d'appréhender tous les points d'une éventuelle fusion, une rencontre est prévue à la Trésorerie le 9 juin et à la préfecture le 16/06.

Conseil communautaire : Après vote des différents conseils municipaux, le conseil communautaire sera constitué de 30 conseillers

Fête de l'association familiale le 6 juin

Week-end Frapna les 13 et 14 juin

La réparation de la route des Esses aura lieu après la montée historique

Fibre optique : aucune nouvelle des travaux qui étaient attendus pour 2014.

Prochain conseil municipal : mercredi 8 juillet 2015

La séance est levée à 23 h 55